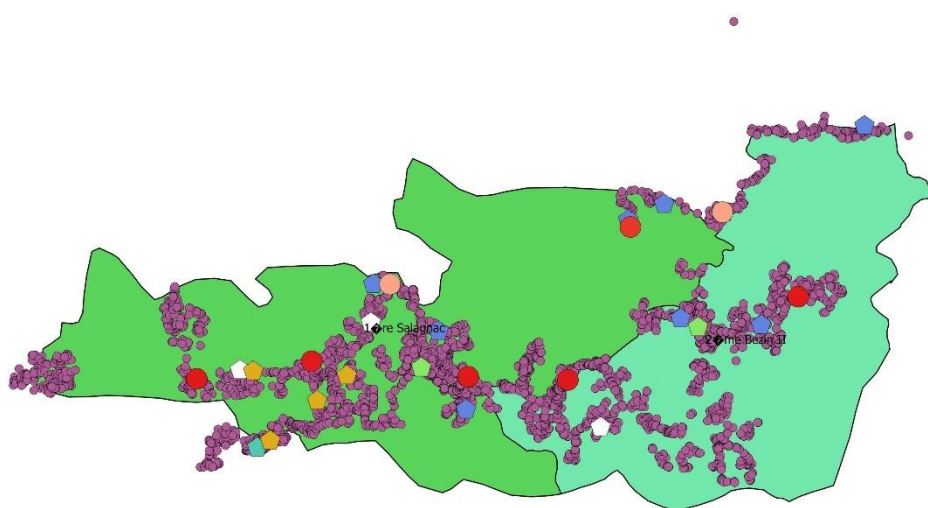


UCP-MENFP / BID

RÉPARTITION DES ÉCOLES ET DES MÉNAGES DANS LA COMMUNE DE PAILLANT



- Les points violets représentent les ménages.
- Les petites maisons représentent les écoles préscolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires.

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE PAILLANT

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

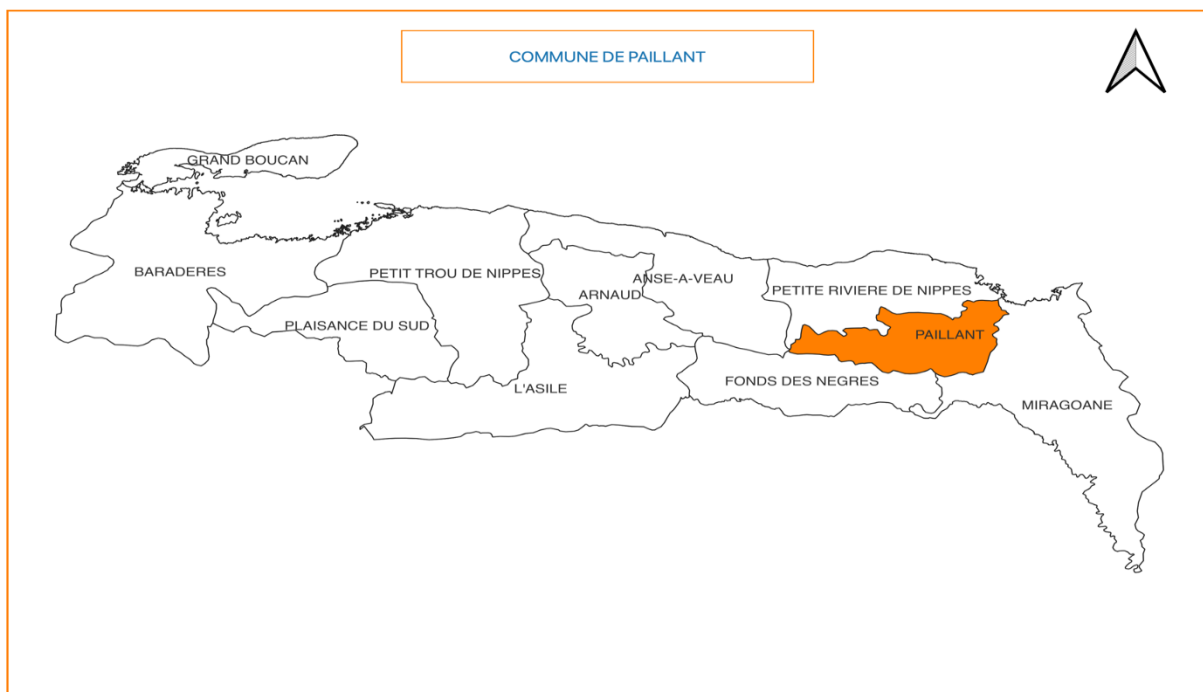
AVRIL 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	3
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	3
1.1. Accessibilité et accès.....	4
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	10
II. Analyse démographique.....	14
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	14
2.2. Structure par âge de la population.....	15
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	15
2.4. Répartition par sexe de la population.....	16
2.5. Projection de la population scolaire.....	16
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	17
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	19
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	19
3.2. Les normes scolaires.....	19
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	21
3.4. Les infrastructures.....	23
3.5. Les enseignants.....	23
3.6. Les manuels scolaires.....	23
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	24
B. Le Niveau Secondaire.....	25
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	25
1.1. Accessibilité et accès.....	26
1.2. Qualité de l'enseignement.....	28
2. Analyse démographique.....	31
3. Propositions de réorganisation de l'offre.....	32
Références bibliographiques.....	35
Les Annexes :	36
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Paillant	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Situé dans le Département des Nippes entre les communes de Miragoâne, de Petite Rivière de Nippes et de Fonds des Nègres, Paillant est élevé au rang de commune en 2003 lors de la création du Département des Nippes, et comprend la ville de Paillant et deux (2) sections communales : 1^{ère} Section Salagnac et 2^{ème} Section Bézin.



Son relief dominant est le plateau et son climat est frais. L'agriculture et l'élevage sont les principales activités économiques des habitants de cette région. Comme ressources en eau, on trouve 1 puits artésien, 10 fontaines publiques et quelques réservoirs aménagés pour capter l'eau de pluie. La commune n'est pas électrifiée.

Sa population en 2015 était estimée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) à 17 332 habitants et elle atteindra 19 853 habitants en 2025. Avec une superficie de 63.27 Km², sa densité de population sera alors de 314 habitants/Km². La plus grande partie de cette population (92.8%) est dispersée en milieu rural.

En matière d'offre scolaire, il n'y a pas de kindergarten dans cette commune mais 47 écoles fondamentales dont 4 écoles nationales, 12 écoles secondaires et 6 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un inspecteur de zone qui relève du bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville de Miragoâne.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, couvre l'offre et la demande scolaires aux niveaux du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Paillant, la majorité des écoles (83.3%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

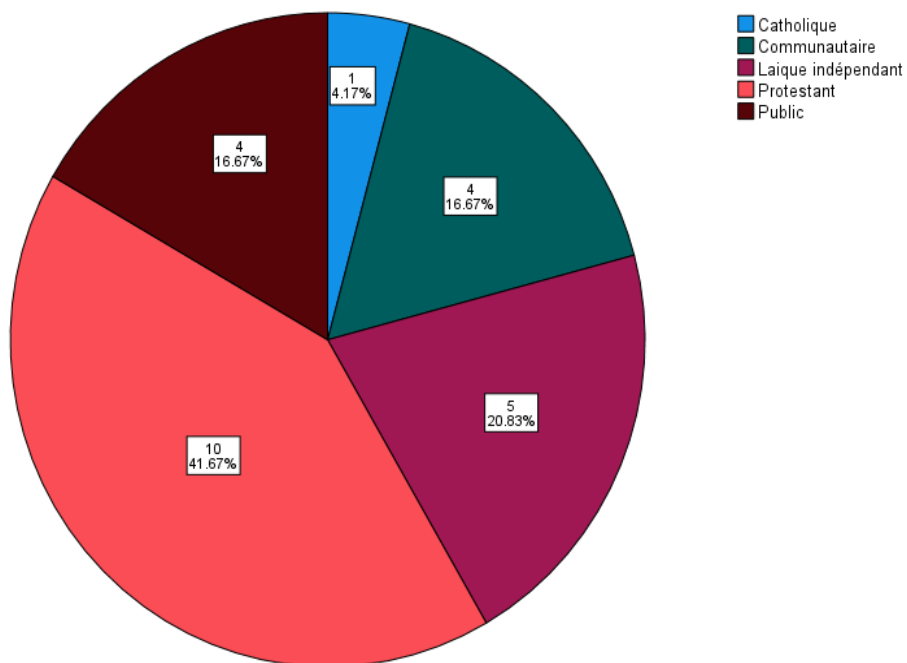


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 86.5% en simple vacation, entre 7h00 et 13h00, qu'il s'agisse des écoles nationales ou des écoles non publiques. Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Paillant

Commune de Paillant		Réseau d'appartenance					Total
		Catholique	Communautaire	Laïque indépendant	Protestant	Public	
1e section Salagnac	#	1	4	3	4	3	15
	%	6.7%	26.7%	20.0%	26.7%	20.0%	100.0%
2e section Bazin	#	0	0	1	5	1	7
	%	0.0%	0.0%	14.3%	71.4%	14.3%	100.0%
Ville de Paillant	#	0	0	1	1	0	2
	%	0.0%	0.0%	50.0%	50.0%	0.0%	100.0%
Total	#	1	4	5	10	4	24
	%	4.2%	16.7%	20.8%	41.7%	16.7%	100.0%

Ces écoles sont de tailles très variées, de 24 à 899 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Catholique	277	277	277
Communautaire	189	115	377
Laïque Indépendant	182	59	278
Protestant	247	24	899
Public	161	81	264
Ensemble	211	24	899

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Paillant

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Paillant est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2024-2025, 5056 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE¹, on observe une diminution absolue de 1257 élèves² dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cette diminution absolue à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi une diminution relative assez importante; soit de 24.86%³ au cours de cette période scolaire.

¹ DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

² $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 5056 - 6313 = -1257$ élèves

³ $\frac{\Delta E}{E_{2013_2014}} \times 100 = \frac{-1257}{5056} \times 100 = -24.86\%$

iii) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune de Paillant est de 2.04% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁴

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de parcours pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale communautaire la Providence de l'Étang-Rey située dans la 1^e section Salagnac recrute ses élèves dans les localités telles que : l'Étang-Rey (moins de 15 mn), Chevalier (entre 31 à 60 mn de marche) et Viel (Plus de 60 mn de marche); soit donc 2 sur 3 localités de parcours jugés difficiles ou inacceptables pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Paillant.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour

⁴ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 6313 = 5056 (1+r)^{11}$

$r = 0.02039 (2.04\%)$.

la commune de Paillant, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 129.28%⁵.

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans qui devraient être admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 81.64%⁶ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 9^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Paillant, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 106.06%⁷.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver aux deux cycles du fondamental est alors plus faible; soit 97.12%⁸ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

$$^5 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{521}{403} \times 100 = 129.28\%.$$

$$^6 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{329}{403} \times 100 = 81.64\%$$

$$^7 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{3799}{3582} \times 100 = 106.06\%$$

$$^8 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{3479}{3582} \times 100 = 97.12\%.$$

Tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis de nombreuses années à l'intention de la population d'enfants de 6-14 ans à travers le pays, ce taux très important est considéré encore insuffisant.

- iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 87.31%.⁹

Ce taux de transition se révèle assez important. En effet, il y a 13 écoles sur les 24 dénombrées (54.17%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Paillant selon qu'elles sont complètes ou non

Commune de Paillant		# d'années d'études							Total
		2	4	6	8	9	11	12	
1e section Salagnac	#	0	0	1	1	6	0	7	15
	%	0.0%	0.0%	6.7%	6.7%	40.0%	0.0%	46.7%	100.0%
2e section Bazin	#	1	1	1	1	0	1	2	7
	%	14.3%	14.3%	14.3%	14.3%	0.0%	14.3%	28.6%	100.0%
Ville de Paillant	#	0	0	0	0	1	0	1	2
	%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	50.0%	0.0%	50.0%	100.0%
Total	#	1	1	2	2	7	1	12	24
	%	4.2%	4.2%	8.3%	8.3%	29.2%	4.2%	50%	100.0%

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, quatre (4) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et les coûts d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Paillant, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 64988.75 et 75418.25 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 4 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

$$^9 \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année } t+1}{\text{Effectif 6e AF en année } t} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{344}{394} \times 100 = 87.31\%$$

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Paillant par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	12034.5	5634.5	10743.25	44278.75	72691
2 ^e AF	11378.75	5565	10399.5	41778.75	69122
3 ^e AF	11378.75	6830.75	10744.5	42572.5	71526.5
4 ^e AF	12104	7668.25	2950	45100	67822.25
5 ^e AF	10993.75	8365.75	11506.25	44612.5	75418.25
6 ^e AF	11306.25	8656.25	8506.25	45112.5	73581.25
7 ^e AF	12972.5	7553.75	9125	37287.5	66938.75
8 ^e AF	13325	7870	9231.25	34562.5	64988.75
9 ^e AF	13485	8256.25	8975	34437.5	65153.75

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 35012.84 et 75612.84 gourdes); 77.03% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Paillant par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	14849.84	438	4113	7750	37500	64650
2 ^e AF		438	4138	8625	38750	66800.84
3 ^e AF		438	4925	8250	40000	68462.84
4 ^e AF		438	4775	2375	30750	53187.84
5 ^e AF		438	6325	9000	45000	75612.84
6 ^e AF		438	5075	7250	47500	75112.84
7 ^e AF		1250	4813	4500	22500	47912
8 ^e AF		1250	4813	4125	22500	47537.84
9 ^e AF		413	1750	3000	15000	35012.84

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Paillant

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Paillant est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer: les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Paillant :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Paillant

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	72%	100%	75%	77%	80%	86%
Taux de redoublement	20%	0%	19%	21%	20%	14%
Taux d'abandon	8%	0%	6%	2%	0%	0%

ii) Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles								
TP	0.72	1	0.75	0.77	0.8	0.86		
TR	0.2	0	0.19	0.21	0.2	0.14		
TA	0.08	0	0.06	0.02	0	0		
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés	Années-élèves
		42						
2024-2025	521	↗						521
	↓	↘	0					
2025-2026	104	375	↗					479
	↓	↓	↘	23				
2026-2027	21	75	375	↗				471
	↓	↓	↓	↘	6			
2027-2028	4	15	146	281	↗			447
	↓	↓	↓	↓	↘	0		
2028-2029	1	3	43	169	217	↗		432
		↓	↓	↓	↓	↘		
2029-2030		1	11	68	173	173		426
			↓	↓	↓	↓	↘	
2030-2031			3	23	87	163	149	275
				↓	↓	↓	↓	
2031-2032				7	35	92	140	134
					↓	↓	↓	
2032-2033					12	41	79	53
						↓	↓	
2033-2034						15	35	15
							↓	
2034-2035							30	
Promus							433	
Année-élèves								3253
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				2600				
Nombre d'années-élèves réel =				3253				
Rendement interne =				79.95				
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.250818				
Coût de l'élève formé =				7.504911				

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est faible (79.95%), car seulement 149 élèves (29%) de la cohorte de 521 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 433 élèves (83.11%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux

de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^{er}AF et qui atteignent la 2^{er}AF, puis la 3^{er}AF, la 4^{er}AF, etc. Par exemple, **le taux de rétention de 1^{er}AF à 6^{er}AF** est de 74.35% ($484 \div 651 = 0.7435$)¹⁰ dans la commune de Paillant. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^{er} année fondamentale, il y en a 74 qui parviendront à atteindre la 6^{er} année fondamentale. C'est donc une tendance à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Paillant. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Paillant, un effectif de 202 enseignants dont 55% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 8. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Paillant

Commune de Paillant	# enseignant	# école	Ens/École
1e section Salagnac	124	15	8
2e section Bazin	60	7	9
Ville de Paillant	18	2	9
Total	202	24	8

¹⁰

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (6^{\text{e}}AF)$$

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (1^{\text{e}}AF)$$

Il ressort qu'il n'y a pas assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 7.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est constaté cependant qu'il y a un nombre important d'enseignants (43.6%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

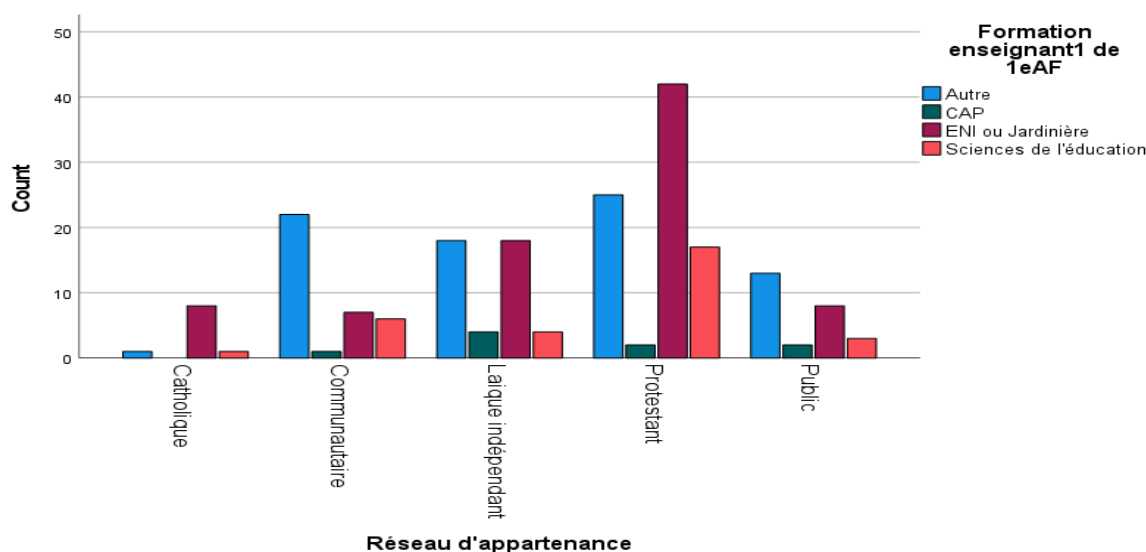


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Paillant. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il y a assez de salles pour accueillir les classes mais où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=1.23, ratio moyen élèves/salle de classe=20 et ratio moyen élèves/enseignant=25; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Paillant

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Public	35	26	644	1.35	18	25
Protestant	107	86	2469	1.24	23	29
Catholique	12	10	277	1.20	23	28
Communautaire	35	36	757	0.97	22	21
Indépendant	60	44	909	1.36	15	21
Ensemble	249	202	5056	1.23	20	25

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Paillant, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 18.51 et 27.54 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Public	648	18.51
Protestant	2543.10	23.77
Catholique	420	35
Communautaire	963.75	27.54
Indépendant	1536	25.60
Ensemble	6110.85	24.54

Par contre, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Paillant est dans les normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 1 et 1.70 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	M ² /élève
Public	1
Protestant	1.03
Catholique	1.52
Communautaire	1.27
Indépendant	1.70
Ensemble	1.21

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : l'ensemble des écoles est dans un état acceptable, 75% ont de l'eau, 41.7% ont une cantine, 33.3% une petite bibliothèque et 25% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Paillant. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui ont passé l'année sans avoir eu leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Paillant se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 129.28% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 81.64%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 106.06% Taux net de scolarisation = 97.12%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 87.31%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 64650 gourdes 2 ^e AF = 66800.84 gourdes 3 ^e AF = 68462.84 gourdes 4 ^e AF = 53187.84 gourdes 5 ^e AF = 75612.84 gourdes 6 ^e AF = 75112.84 gourdes 7 ^e AF = 47912 gourdes 8 ^e AF = 47537.84 gourdes 9 ^e AF = 35012.84 gourdes 77.03% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 72691 gourdes 2 ^e AF = 69122 gourdes 3 ^e AF = 71526.5 gourdes 4 ^e AF = 67822.25 gourdes 5 ^e AF = 75418.25 gourdes 6 ^e AF = 73581.25 gourdes 7 ^e AF = 66938.75 gourdes 8 ^e AF = 64988.75 gourdes 9 ^e AF = 65153.75 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 72% Taux de promotion en 2 ^e AF = 100% Taux de promotion en 3 ^e AF = 75% Taux de promotion en 4 ^e AF = 77% Taux de promotion en 5 ^e AF = 80% Taux de promotion en 6 ^e AF = 86%

Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 20% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 0% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 19% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 21% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 20% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 14%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 8% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 6% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 2% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 0%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 73.45%
Rendement interne du réseau d'écoles à Paillant	79.95%
Rapport élève/salle de classe	20 élèves
Rapport élève/maître	25 élèves
# enseignants	202
% de femmes	55%
% de maîtres qualifiés	56.4%
Ratio moyen m ² /élève	1.21 m ²
Ratio moyen m ² /classe	25.54 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	211
Salaire moyen d'un enseignant	11902 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Paillant. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

- 2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Paillant,** trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Paillant au cours de la période 2020-2025 est égal à 65 enfants¹¹;
- Son accroissement relatif est de 1.50%¹² pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.30%.¹³

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Paillant

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Paillant par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

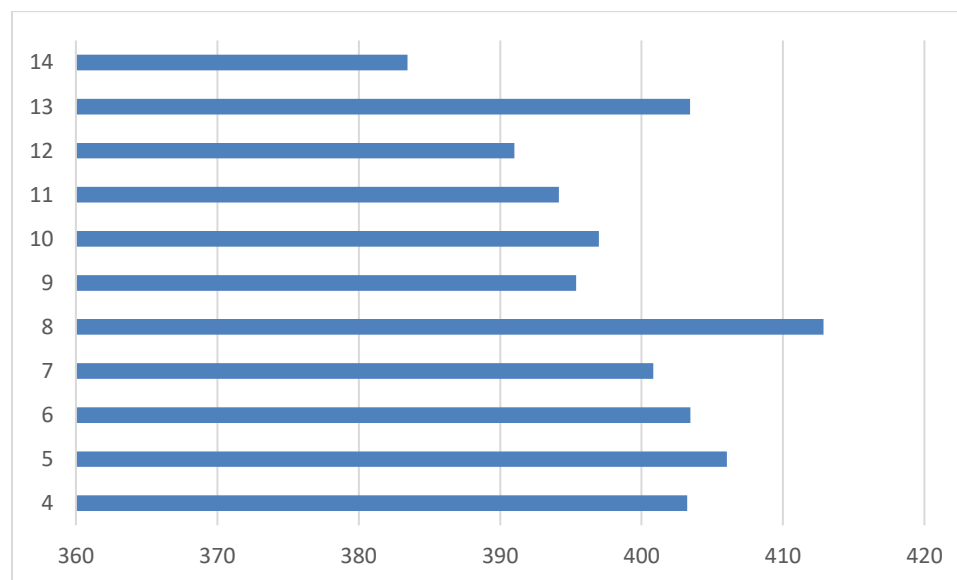


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Paillant

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Paillant est de 63.27 Km² et sa densité de population en 2024, de 293 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve très dispersée en milieu rural selon les sections

¹¹ $\Delta P = P_{2020} - P_{2025} = 4404 - 4339 = 65$

¹² $\Delta P / P_{2011} = 695 \div 4339 = 0.0498$

¹³ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $4404 = 4339 (1+r)^5 \rightarrow 1.01498041 = (1+r)^5$
 $r = 0.002978 (0.30\%)$

communales considérées. Les 3930 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Paillant en 2024

Commune de Paillant	# ménages	%
1e section Salagnac	1931	49.1
2e section Bazin	1654	42.1
Ville de Paillant	345	9.2
Total	3930	100.0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Paillant par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Paillant

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	206	205	205	205	205	198	197	197	197	197
5	207	207	208	208	209	199	199	200	200	201
6	206	206	207	207	207	198	198	198	199	199
7	204	205	205	206	206	196	197	197	198	198
8	211	211	211	212	212	202	203	203	204	204
9	202	202	202	203	203	194	194	195	195	195
10	202	203	204	205	206	195	195	196	197	198
11	201	202	203	204	205	193	194	195	196	197
12	199	200	201	202	203	192	193	193	194	195
13	206	207	208	209	210	198	199	200	201	202
14	196	196	197	198	199	188	189	190	191	192
4-14	2239	2246	2253	2259	2266	2151	2158	2164	2171	2177

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte: l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Paillant, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Paillant jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	18566	19853	20121	20393	20668

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Paillant :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	403	404	405	406	407

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	403	403	402	402	401
5	406	407	408	408	409
6	403	404	405	406	407
7	401	402	402	403	404
8	413	414	415	415	416
9	395	396	397	398	399
10	397	399	401	403	405
11	394	396	398	400	402
12	391	393	395	397	399
13	403	405	407	409	411
14	383	385	387	389	391
4-14	4391	4404	4417	4430	4443

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Paillant est de 97.12 % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devra être amené à 100% en 2028 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 97.12 = 2.88\%$. La carte scolaire de Paillant étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de 81.64% dans la commune de Paillant. Le taux moyen annuel de croissance devra donc être de **$r = 0.45975$** . La progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	403	0.8164	329
2025-2026	404	0.8624	348
2026-2027	405	0.9084	368
2027-2028	406	0.9544	387
2028-2029	407	1	407

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Paillant :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF
Taux de Promotion	72%	100%	75%	77%	80%	86%
Taux de redoublement	20%	0%	19%	21%	20%	14%
Taux d'abandon	8%	0%	6%	2%	0%	0%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de

2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune de Paillant, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	521	461	443	494	473	394
2025-2026	348+427=775	521+46=567	461-46=507	443+49=492	494-49=445	473
2026-2027	368+448=815	775+57=832	567-57=510	507+49=556	492-49=443	445+47=492
2027-2028	387+382=769	815+83=898	832-83=749	510+56=566	556-56=500	443+49=492
2028-2029	407	769+90=859	898-90=808	749+57=806	556-56=500	500+49=549

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Paillant

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Paillant.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Paillant ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 20 dans la commune de Paillant et plus précisément à 18 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs

d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Paillant, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
18.70%	16.55%	15.90%	17.73%	16.98%	14.14%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 550

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

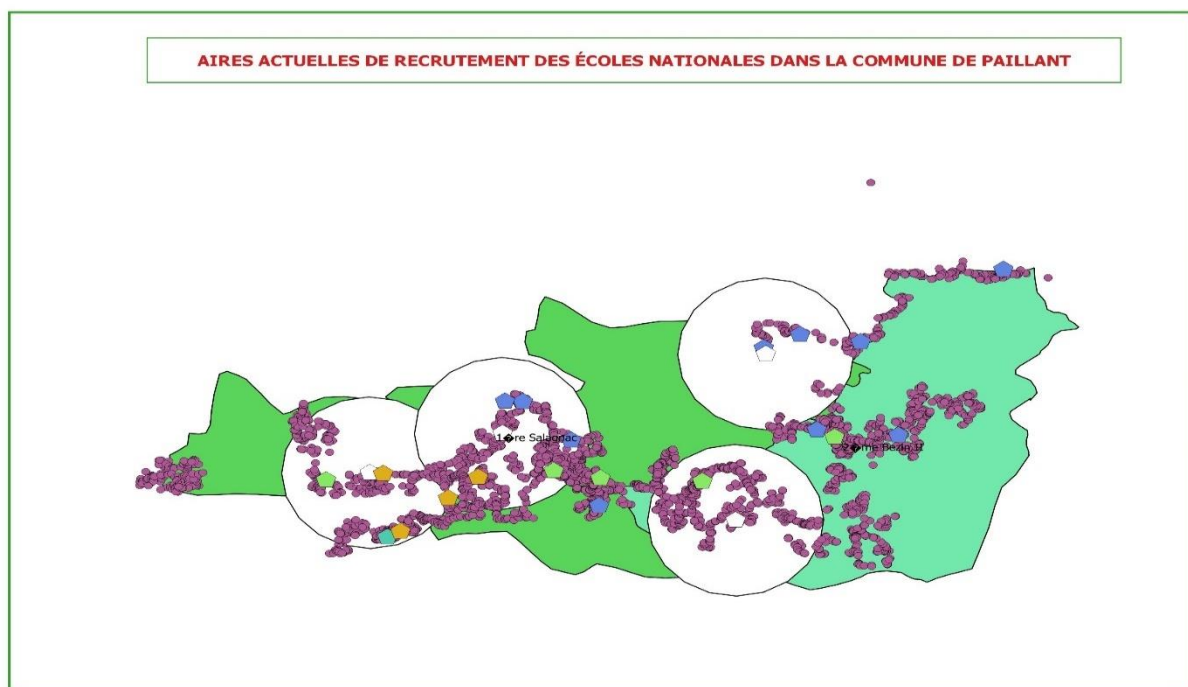
Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	100	100	50	550
Classes	2	2	2	2	2	1	11

Le nombre d'élèves par classe : $550/11=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 550 élèves et 11 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Paillant, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 2372 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Paillant et une bonne partie d'entre eux (12.94%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Paillant selon leur handicap

Commune de Paillant	Enfants de moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Salagnac	983	36	40	42	44
2e section Bazin	1190	49	38	26	29
Ville de Paillant	199	0	0	3	0
Ensemble	2372	85	78	71	73

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Soit donc les localités suivantes de recrutement des élèves par école nationale :

Commune de Paillant	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
1 ^e Section Salagnac	École Nationale communautaire de Salagnac	Salagnac
		4 Chemins
		Banac
		Morepot
		Bitako
	École Nationale de Mussotte	Mussotte
		Chassereau
		Chacun
		Bondo
		Nan Lide
	Nouvelle école nationale à implanter dans la localité de Banac	Cholette
		Banac
		Bitaco
		Perrien
		Nan François
2 ^e Section Bazin II	École nationale complète de Lebrun	Lebrun
		Mapou
		Corail
		Nan Sable
		Goulo
		Guiguite
		Nan Marchand
		Cajaque

École nationale de Masson	Masson
	Loquette
	Jeannette
	Glaci
	Gaillot
	Obéissant
	Demarais
Nouvelle école nationale à implanter dans la localité de Tiberkin	TiBerkin
	Calon
	Nan Ma
	Ca Pin
	Calon
	Fève
	Paradis

Ce faisant, il y aurait 2 nouvelles écoles nationales à créer et construire 1 dans la 1^e Section Salagnac à Banac et l'autre dans la 2^e Section Bazin II à Tiberkin.

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, les écoles nationales existantes sont en état.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aurait lieu de recruter de nouveaux enseignants et 2 directeurs pour les 2 nouvelles écoles nationales à créer et construire.

L'autre intervention qu'il y aura lieu de faire aussi, c'est d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2024-2025, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (77.03%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Paillant en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts dans les écoles non publiques éligibles.

A. Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure a pris effet dans la commune de Paillant, toutes les écoles secondaires commencent à partir de NS1. La majorité d'entre elles (88.9%) sont des collèges privés.

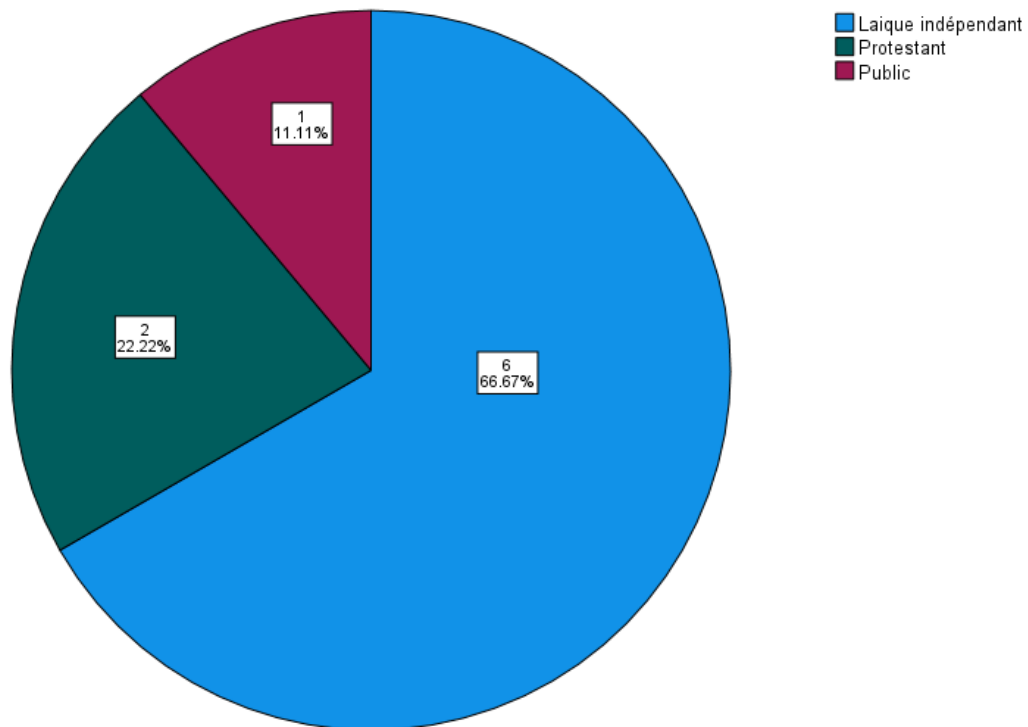


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Elles fonctionnent toutes (100%) en simple vacation, à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Paillant selon leur période de fonctionnement

Période de fonctionnement	# écoles	%
	1	11.1
7h-12h	2	22.2
8h-13h	1	11.1
Autre	6	66.7
Total	9	100.0

Elles offrent la filière d'enseignement général (100%) et en son sein les Séries « Sciences de la Vie et de la Terre » et Sciences Économiques et Sociales (SES).

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la série qu'elles offrent

Type de séries offertes	# écoles	%
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	8	88.9
Sciences économiques et sociales (SES)	1	11.1
Total	9	100.0

Ce sont, dans l'ensemble, de petites et de moyennes écoles secondaires dont la taille varie entre 15 et 529 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximum
Laïque Indépendant	84	40	176
Protestant	95	15	175
Public	529	529	529
Ensemble	236	15	529

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer qu'elles sont réparties à travers les 2 sections communales :

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune de Paillant

Commune de Paillant	Réseau d'appartenance			
	Laïc indépendant	Protestant	Public	Total
1e section Salagnac	# 4	1	1	6
	% 66.7%	16.7%	16.7%	100.0%
2e section Bazin	# 2	1	0	3
	% 66.7%	33.3%	0.0%	100.0%
Total	# 6	2	1	9
	% 66.7%	22.2%	11.1%	100.0%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 77.34%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore beaucoup plus faible (56.58%); loin donc des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre 87302.25 et 153625.17 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'études considérée. Signalons qu'il n'y a pas de lycée dans la commune de Paillant.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	71250	16041.67	13000	53333.50	153625.17
NS2	38950	16245.84	13291.67	55833.50	124321.01
NS3	26637.50	11831.25	11750	37083.50	87302.25
Ns4	39375	12150	17700	44165.50	113390.50

Dans le public, le coût moyen annuel de scolarisation varie aussi, de 97002.04 à 144419.01 gourdes; 40.37% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total	
NS1	56085.54	2500	13000	14000	53333.50	138919.04
NS2		2500	15000	15000	55833.50	144419.01
NS3		2500	17000	16000	37083.50	128669.04
Ns4		2500	18000	16000	44165.50	97002.04

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Paillant était assez mitigé au niveau du secondaire; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 51 à 95 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	86%	12%	2%
NS2	89%	11%	0%
NS3	95%	5%	0%
NS4	51%	0%	49%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 620 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

	Analyse de cohorte au niveau secondaire						
TP	0.86	0.89	0.95	0.51			
TR	0.12	0.11	0.05	0			
TA	0.02	0	0	0.49			
Annee	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés	Années-élèves	
			12				
2024-2025	620	↗					620
	↓	↘		0			
2025-2026	74	533	↗				608
	↓	↘	↘		0		
2026-2027	9	123	475	↗			606
	↓	↘	↓	↘			
2027-2028	1	21	133	451			606
	↓	↘	↓	↓	↘		
2028-2029	0	3	25	126	230		385
		↘	↓	↓	↓		
2029-2030		0	4	24	64		93
			↓	↓	↘		
2030-2031			1	4	12		17
				↓	↘		
2031-2032				1	3		3
					↘		
2032-2033					0		0
					↘		
Promus					310		
Année-élèves							2938
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				1857			
Nombre d'années-élèves réel =				2938			
Rendement interne =				63.21			
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.581998			
Coût de l'élève formé =				9.491986			

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne assez faible (63.21%). Des 620 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 37.1% obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029. Puis, après avoir pris en compte les cas de redoublement, ils seront un total de 310 élèves (50%) de la cohorte à boucler le cycle en 2031-2032.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 174 enseignants dont 4 femmes (2.3%); seulement 17.24% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Protestant	32	2	4
Laïque Indépendant	111	0	4
Public	31	2	22
Ensemble	174	4	30

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent de l'École Normale Supérieure (ENS) ou des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir la figure 3.

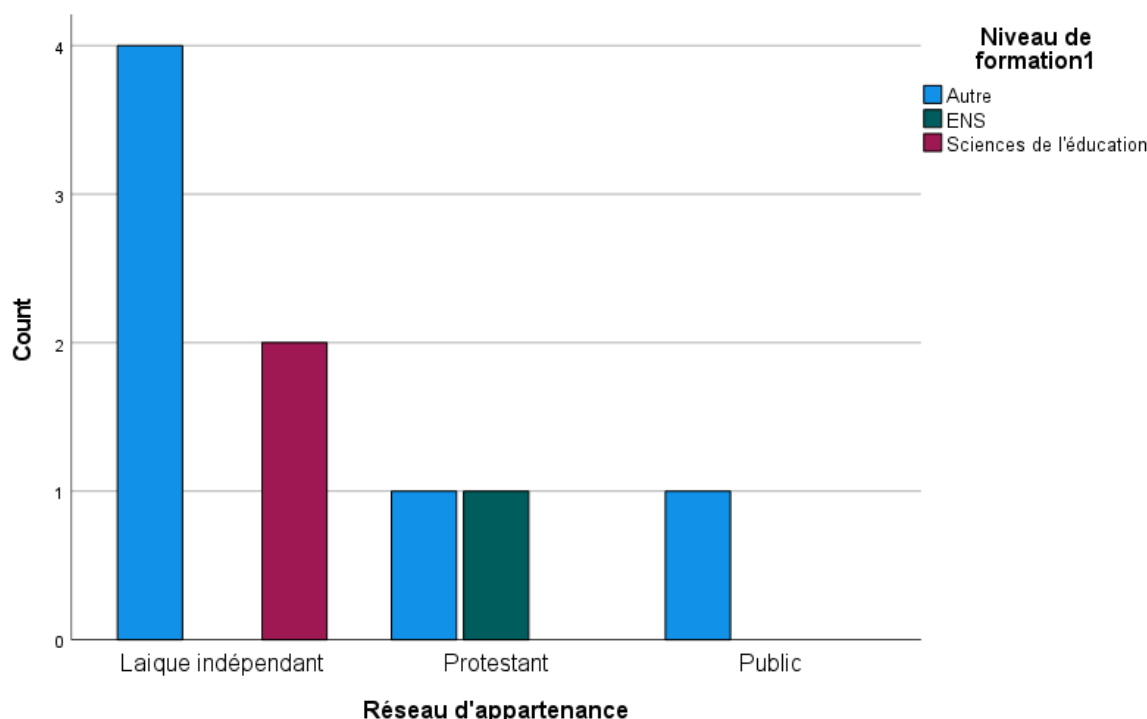


Figure 3 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différents établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 7480 gourdes à 69300 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau	Salaire mensuel moyen
Protestant	7480
Laïque Indépendant	13017
Public	69300
Ensemble	18040

1.2.1. Organisation pédagogique

Dans la commune de Paillant, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 26 élèves par salle de classe et 1.13 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique dans la commune

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Protestant	6	146	190	0.77	32	24
Laïque Indépendant	17	428	503	0.86	30	25
Public	5	-	529	-	106	-
Ensemble	28	574	1222	-	44	-

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 77.34% Taux net de scolarisation = 56.58%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 138919.04 gourdes NS2 = 144419.01 gourdes NS3 = 128669.04 gourdes NS4 = 97002.04 gourdes 59.62% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 153625.17 gourdes NS2 = 124321.01 gourdes NS3 = 87302.25 gourdes NS4 = 113390.50 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 86% Taux de promotion en NS2 = 89% Taux de promotion en NS3 = 95% Taux de promotion en NS4 = 51%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 12% Taux de redoublement en NS2 = 11% Taux de redoublement en NS3 = 5% Taux de redoublement en NS4 = 0%

Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 2% Taux d'abandon en NS2 = 0% Taux d'abandon en NS3 = 0% Taux d'abandon en NS4 = 49%	
Rendement interne du réseau d'écoles à Paillant	63.21%	
Rapport élève/salle de classe	44 élèves	
Nombre d'enseignants	174	
Pourcentage de femmes	2.3%	
% enseignants nommés par l'État	17.24%	
% de maîtres qualifiés	62.6%	
Ratio moyen m ² /élève	0.81 m ²	
% d'élèves sans manuels	60%	
Taille moyenne des établissements	136 élèves	
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 69300 gourdes dans le public et 10248.50 gourdes dans le privé	

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune de Paillant croît suivant un taux moyen annuel de 1.35%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	650	655	659	663	668
16	646	650	654	658	663
17	641	645	649	653	657
18	635	639	643	647	651
15-18	2572	2588	2605	2622	2639

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est seulement de 26.75% dans la commune de Paillant. Cela signifie donc qu'il resterait $100 - 26.75\% = 73.25\%$

d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 18.31% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

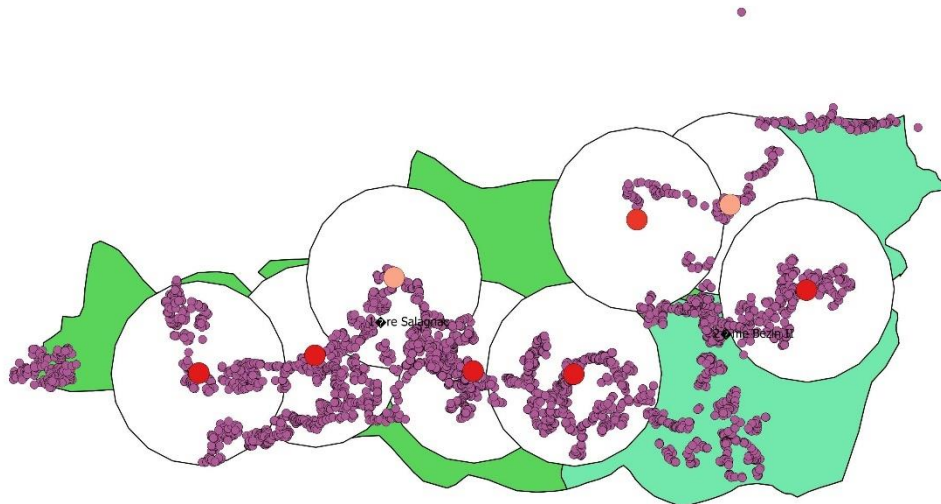
Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	400	0.2675	107
2025-2026	402	0.4506	181
2026-2027	405	0.6337	257
2027-2028	408	.8168	409
2028-2029	410	1	410

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Paillant

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires se trouvent réparties dans les sections communales de Paillant. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de partout dans cette commune comment le montre l'image ci-dessous présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.

AIRES DE RECRUTEMENT DES ÉCOLES SECONDAIRES DANS LA COMMUNE DE PAILLANT



En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des coûts payés par élève (59.62%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État

s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine) dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de Pailliant en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Paillant

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle